

Communiqué du commissaire du groupe Swissair aux créanciers et aux médias

**Lancement de l'enquête sur les responsabilités des organes de SAirGroup –
Cession de participations: vente de Swissport, progrès pour Gate Gourmet et Volare**

Küsnacht-Zurich, le 8 février 2002. Dans sa décision du 3 décembre 2001, le juge du concordat au tribunal de district de Zurich a habilité le commissaire de SAirGroup, SAirLines, Flightlease AG et Swissair Schweizerische Luftverkehr AG, Karl Wüthrich, du cabinet Wenger Plattner, à faire établir une expertise sur les responsabilités des organes de SAirGroup. En accord avec la Confédération et le canton de Zurich, le commissaire a confié cette mission à la société de conseil Ernst & Young, Zurich. Les principaux sujets à analyser au cours de l'enquête seront notamment la stratégie dite "du chasseur", les informations données lors de l'assemblée générale de 2001 par le conseil d'administration, les comptes annuels de 1999 et 2000, la "Corporate Governance", les flux de paiement en 2001, ainsi que les circonstances qui ont abouti à l'arrêt des activités aériennes le 2 octobre 2001. Dans les prochaines semaines, le commissaire élaborera, avec les responsables d'Ernst & Young, un catalogue de questions ainsi que le concept détaillé de l'enquête. Ernst & Young estime être en mesure de rendre son rapport pendant l'été 2002.

Vente de Swissport

Le 7 février 2002, Swissport a été définitivement racheté au groupe Swissair par la société d'investissement anglaise Candover, au prix de vente de CHF 580 millions. La transaction avait été préalablement approuvée par le commissaire et par le juge du concordat compétent.

Progrès en ce qui concerne la vente de Gate Gourmet et de Volare

Dans le cadre du processus de sélection en vue de la vente de Gate Gourmet, Texas Pacific Group a présenté la meilleure offre parmi plusieurs soumissionnaires. Désormais, les négociations se poursuivront exclusivement avec Texas Pacific Group. Le commissaire a accompagné et surveillé le processus de sélection.

Les négociations relatives à la vente de la participation dans la compagnie aérienne italienne Volare à un investisseur italien sont près d'aboutir. Le commissaire s'attend à ce que la transaction soit soumise à son appréciation dans les jours à venir. Il appartiendra ensuite au juge du concordat compétent de vérifier le contrat.

Prochain rapport hebdomadaire le 1^{er} mars 2002

Sauf événement extraordinaire, le commissaire ne prévoit pas de rapports hebdomadaires pendant les vacances de sport. Le prochain communiqué aux créanciers et aux médias sera donc publié le vendredi 1^{er} mars 2002.

Pour de plus amples renseignements

- Site Web du commissaire: www.sachwalter-swissair.ch
- Filippo Th. Beck, Wenger Plattner, téléphone 01 914 27 70, fax 01 914 27 88